

<p>SÉANCE ORDINAIRE DU 11 janvier 2016</p>

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 11 janvier 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon et M. Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes:
 - 3.1 SEANCE SPÉCIALE du 2 décembre 2015
 - 3.2 SÉANCE ORDINAIRE du 7 décembre 2015
 - 3.3 SEANCES SPÉCIALES du 14 et 16 décembre 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Adhésion FQM pour 2016
 - 5.3 Acceptation des prévisions budgétaires 2016 de l'OMH
 - 5.4 Amendement règlement sur la rémunération des élus
 - 5.5 Suivi dossier INFO TECH
 - 5.6 Avis de motion – règlement d'emprunt pour travaux
avenue Notre-Dame
 - 5.7 Avis de motion – Reconduction du règlement 2011-138
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
 - 7.1 Demande de subvention Emplois Été Canada
 - 7.2 Pro shop
 - 7.3 Fonds de développement des territoires

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Présentation du nouveau Directeur
- 8.2 Demande d'aide financière-amélioration du réseau routier
- 8.3 Approbation des dépenses (amélioration du réseau routier)
- 8.4 Acceptation des soumissions huile à chauffage
- 8.5 Soumissions sel adoucisseur

9. URBANISME

- 9.1 Adoption du règlement 2015-178 (PPCMOI)
- 9.2 Adoption du règlement 2015-180
(Reg. Tarifs et certificats)
- 9.3 Adoption du règlement 2015-179
(Amendements au règlement 97-030)

10. INCENDIE

- 10.1 Recommandations avant acceptation finale du camion
- 10.2 Avis de motion- Règlement d'emprunt CASERNE

11. Période de questions

12. Prochaine assemblée

13. Levée de la séance

16-01-6507

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES**

3.1 **SÉANCE SPÉCIALE du 2 décembre 2015**

Ce procès-verbal a déjà été adopté lors de la séance du 7 décembre.

3.2 **SÉANCE ORDINAIRE du 7 décembre 2015**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-01-6508

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 décembre tel que présenté.

ADOPTÉ

3.3 **SÉANCES ORDINAIRES du 14 et du 16 décembre 2015**

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 14 décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-01-6509

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE sur le budget du 14 décembre tel que présenté.

ADOPTÉ

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 16 décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-01-6510

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 décembre tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril nous informe d'une rencontre de « Vieillir en santé » et que des séances d'information seront bientôt présentées. Une demande subvention a également été faite pour reconduire le projet Commun'art.

Il précise également qu'une partie de l'écran sur la route 112 provient du fonds de pacte rural.

Concernant le fond de développement du territoire, trois rencontres ont eu lieu et des montants ont été alloués pour le transport collectif, Il est possible de déposer des projets jusqu'au 16 février 2016 et le montant maximum est de 22,000\$. Une demande de subvention a également été déposée dans le but d'obtenir les fonds pour l'embauche d'un agent de développement culturel.

Le comité de développement intergénérationnel se réunira le 15 janvier 2016. M. Baril nous informe également du projet de loi 83 qui consiste à un regroupement des O.M.H. et qui sera placé sous la responsabilité de la MRC. M. Baril demande à ce que les différents représentants de la municipalité soient vigilants.

Mme Claudia Vachon nous fait part qu'aucune rencontre n'a eu lieu dans le dernier mois.

M. Claude Duchesne nous informe que les pompiers ont effectué trois sorties en décembre. M. Duchesne profite de l'occasion pour présenter à la population le nouveau directeur des travaux public M. François Poulin.

Mme Émilie Roberge nous confirme la tenue du Festi-neige le 6 février 2016 la programmation est à venir. Mme Roberge a également participé à une rencontre du Fond de développement du territoire.

M. François Trépanier nous fait part qu'aucune rencontre n'a eu lieu dans le dernier mois.

M. Kaven Mathieu précise que pour répondre à une question d'un contribuable au sujet des arrérages de taxes à recevoir, en date du 11 janvier 2016, un montant de 189551.55 \$ est à recevoir. M. le maire indique également qu'une réorganisation des équipes de travail a été élaborée, une rencontre est prévue mercredi pour sa mise en place.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

16-01-6511

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 décembre 2015, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 309710\$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de décembre 2015 au montant de 222739.45 \$ et 86970.55 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Adhésion FQM pour 2016

16-01-6512

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2016 et ce, pour un montant de 1775.83\$, taxes incluses.

ADOPTÉ

5.3 Adoption des prévisions budgétaires 2016 de l'OMH

Les prévisions budgétaires adoptées le 7 décembre dernier n'ont pas changées donc aucun ajout à faire à ce point. SI d'autres résolutions sont à adopter un suivi sera fait en janvier 2016.

16-01-6153

5.4 **RÈGLEMENT 2016-182 -Amendement au règlement sur la rémunération des élus**

ATTENDU QU'UN AVIS de motion pour amender le règlement sur la rémunération des élus a été adopté le 7 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter l'article suivant au règlement sur la rémunération des élus :

-Le maire recevra une rémunération additionnelle de 100\$ pour chaque présence à des comités et une allocation de dépenses de 50\$.

-Les élus recevront une rémunération additionnelle de 50\$ pour chaque présence à des comités et une allocation de dépenses de 25\$.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ

Maire

Secrétaire-trésorière adjointe

Avis de motion donné le : 7 décembre 2015

Adopté le : 11 janvier 2016

Publication le : 12 janvier 2016

ADOPTÉ

5.5 **Suivi dossier INFO TECH**

16-01-6514

ATTENDU la résolution # 15-12-6479 adoptée le 7 décembre dernier par laquelle la municipalité a annulé un contrat octroyé à INFO TECH ;

ATTENDU que le contrat concerné est un contrat de services au sens du Code civil du Québec

ATTENDU que le Conseil municipal d'East Broughton prend acte que malgré cette annulation de contrat, INFO TECH a effectué un certains nombres de travaux pour lesquels il y aurait lieu de verser une compensation;

ATTENDU que Info-Tech, à la suite de la résolution 12-12-6479, réclame une somme de 9745\$ plus taxes pour l'acquisition des modules et 4420\$ plus taxes pour les services d'implantation;

ATTENDU que logiciels INFO-TECH ne sont pas accessibles ;

ATTENDU que le 4420\$ mentionné ci-haut incluait 28 heures de formation et que seulement une partie a été donnée ;

ATTENDU que le montant de 9745\$ était réparti sur 5 ans dans la convention d'achat, soit 1949\$/année;

ATTENDU que la municipalité d'East Broughton désire éviter des procédures judiciaires de la part de Info Tech et souhaite régler à l'amiable cette réclamation d'Info Tech (réclamation que la municipalité ne reconnaît pas par ailleurs), tout en prenant en compte des nombreux frais qui lui ont été occasionnés pour l'implantation du logiciel d'Infotech;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité de payer un montant de 5000 \$ à INFO-TECH pour clore définitivement ce dossier.

ADOPTÉ

5.6 Avis de motion - Règlement emprunt travaux Ave Notre-Dame

16-01-6515

Avis de motion est donné par Claudia Vachon que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement en vue d'emprunter pour réaliser les travaux de l'ave Notre-Dame.

5.7 Avis de motion - Reconduction du règlement 2011-138

16-01-6516

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement en vue de prolonger la durée du règlement 2011-138 relatif au programme de revitalisation qui se terminait le 31 décembre 2015.

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

La mise en demeure d'une citoyenne pour une chute sur un trottoir a été transmise à la compagnie d'assurance.

La Commission scolaire nous transmet son plan d'immobilisations triennal 2016-2019. Des commentaires sur ce dernier peuvent être transmis à la Commission scolaire avant le 15 janvier 2016.

Le Bureau du Lieutenant-Gouverneur invite à soumettre des candidatures d'aînés qui pourraient se mériter l'attribution de la MÉDAILLE du Lieutenant-Gouverneur.

Le MAMOT nous informe d'un nouveau programme d'aide à implanter pour faciliter le paiement des taxes municipales pour les aînés. Des informations supplémentaires seront transmises avec les comptes de taxes.

Le Ministère du Développement durable et de l'Environnement nous informe concernant la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

La Commission de l'équité salariale demande d'évaluer le maintien de l'équité salariale avant le 31 mars 2016.

La municipalité d'Adstock nous fait parvenir la conclusion de l'entente relative à la desserte du territoire incendie à couvrir par notre Brigade. Un plan est annexé à la correspondance.

Le programme ECONOLOGIS qui est un programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenus modestes est de retour et les citoyens ont jusqu'au 31 mars pour bénéficier de ce programme. Cette correspondance sera mise sur le site WEB de la municipalité.

7. LOISIRS ET CULTURE

16-01-6517

7.1 Demande de subvention EMPLOIS ÉTÉ CANADA

ATTENDU le besoin de main d'œuvre étudiante pour la période estivale ;

ATTENDU que la période de présentation d'une demande pour Emplois d'été Canada 2016 est du 4 janvier au 26 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le coordonnateur des loisirs et de la culture à faire une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois été Canada.

ADOPTÉ

16-01-6518

7.2 PRO SHOP

M. Thomas Gravel nous avise qu'il met fin à la location du PRO SHOP du Centre des Loisirs Desjardins. il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la décision de M. Gravel.

16-01-6519

7.3 Demande fonds de développement du territoire

ATTENDU QUE les artistes et artisans d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus se sont exprimés lors d'une consultation culturelle le 9 décembre 2015 ;

ATTENDU QUE les différents intervenants culturels ont exprimé le désir d'avoir un(e) agent(e) culture dédié au développement culturel ainsi qu'à l'animation culturelle sur le territoire des municipalités d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus ;

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton désire partager cette ressource et travailler en partenariat avec la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus sur ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu :

QUE la municipalité d'East Broughton dépose une demande d'aide au FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES de la MRC des Appalaches dans le volet PROJETS INTERMUNICIPAUX.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Présentation du nouveau Directeur

Le maire présente le nouveau Directeur des Travaux publics, M. François Poulin et donne un bref résumé du bagage de connaissances acquises dans le passé par M. Poulin.

16-01-6520

8.2 Demande d'aide financière-amélioration du réseau routier

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et ce, afin de réaliser les travaux suivants :

80 000\$ Réfection du 8^e rang Nord

ADOPTÉ

16-01-6521

8.3 Approbation des dépenses -amélioration du réseau routier

ATTENDU la confirmation d'une subvention pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;
ATTENDU qu'un rapport est à compléter pour recevoir ladite subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement

- Que le Conseil municipal d'East Broughton approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Lessard pour un montant subventionné de 20 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

16-01-6522

8.4 Acceptation des soumissions HUILE A CHAUFFAGE ET diesel 2016

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumission pour l'ACHAT D'HUILE À CHAUFFAGE ET DE DIESEL POUR 2016;

ATTENDU QUE DEUX soumissionnaires ont fait parvenir des prix :

- **PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE ;**
*PRIX À LA RAMPE +.0034 pour l'HUILE À CHAUFFAGE ET LE DIESEL (LIVRAISON INCLUSE)

- **LES PÉTROLES R.TURMEL INC. ;
*PRIX À LA RAMPE +.0030 pour l'HUILE À
CHAUFFAGE ET LE DIESEL (LIVRAISON
INCLUDE)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers **d'accepter la plus basse soumission soit celle des PÉTROLES R.TURMEL Inc.**

ADOPTÉ

8.5 Acceptation des soumissions - Sel d'adoucisseur

Ce dossier est reporté à une date ultérieure

9. URBANISME

9.1 Adoption du règlement 2015-178 (PPCMOI)

16-01-6523

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 7 décembre dernier;

CONSIDÉRANT le projet de règlement adopté le 7 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'East Broughton possède le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU, article 145.36) d'adopter un règlement relatif aux projets particuliers de constructions, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT que le périmètre d'urbanisation d'East Broughton constitue un territoire pour lequel il importe de favoriser des interventions sur mesure pour des projets particuliers;

CONSIDÉRANT que la municipalité est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2015-178. Une copie du règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

ADOPTÉ

9.2 Adoption du règlement 2015-180 (Reg.tarifs et certificats)

16-01-6524

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 7 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de prévoir, dans un règlement distinct, les tarifs et les honoraires pour l'émission des permis et des certificats et de tous les autres tarifs prévus dans les règlements d'urbanisme de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du règlement 2015-180. Une copie du règlement sera disponible au bureau municipal pour consultation.

ADOPTÉ

9.3 Adoption du règlement 2015-179 (Amend. règ. 97-030)

16-01-6525

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 7 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de prévoir, dans un règlement distinct, les tarifs et les honoraires pour l'émission des permis et des certificats et de tous les autres tarifs prévus dans les règlements d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir un tarif pour toute demande visant un projet particulier selon les dispositions du règlement 2015-178;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du règlement 2015-179 amendant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 97-030. Une copie du règlement sera disponible au bureau municipal pour consultation.

ADOPTÉ

10. INCENDIE

10.1 Recommandations avant acceptation finale du camion-citerne

16-01-6526

CONSIDÉRANT la résolution 15-12-6503;

CONSIDÉRANT le paiement initial de 68985\$ fait aux CAMIONS HÉLIE et ce, conformément au devis;

CONSIDÉRANT que certaines recommandations ont été émises suite à la première inspection du camion et que les correctifs demandés devront obligatoirement être faits avant d'émettre le dernier versement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une autre inspection avant la livraison du camion. Cette résolution sera expédiée aux Camions Hélie et aux municipalités de Sacré-Cœur-de-Jésus et d'Adstock.

ADOPTÉ

16-01-6527

10.2 Avis de motion pour adopter un reg. d'emprunt (CASERNE)

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt en vue de faire l'acquisition d'un immeuble pour implanter la caserne incendie.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Quelques questions furent posées dont :**

- Dossier Mine Québec Asbestos
- Régie inter municipal Beauce Amiante
- Déneigement
- Clignotant 50 KM/ hrs route 112

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 1er février à 19h30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-01-6528

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h47.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Normand Laplante, Directeur général